



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais.

SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 26 JANVIER 2017 À 18 H 30 AU 80 AVENUE GATINEAU, GATINEAU (QUÉBEC) J8T 4J3

PRÉSENCES

Mme Lucie Lalonde, présidente
M. Jean-François Trépanier, vice-président
M. Jean Hébert, président-directeur général (PDG)
M. François-Régis Fréchette
M. Michel Hébert
Mme Murielle Laberge
Mme Judy Millar
M. Mathieu Nadeau
Mme Julie Pépin
Mme Louise Poirier, membre observateur
Mme Sylvie Rocheleau
Dr Jean-Marc Sauvé
Mme Monique Séguin
M. Gilbert Whiteduck

ABSENCES MOTIVÉES

Dr Robert Bisson
M. Michel Roy
Mme Johanne Paradis
Mme Lise Coulombe

PERSONNES-RESSOURCES PRÉSENTES :

Dr Daniel Tardif, président-directeur général adjoint
M. Denis Chénier, directeur général adjoint soutien, administration et performance
M. Stéphane Pleau, directeur des ressources financières (DRF)
Mme Johanne Robertson, directrice des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques (DRHCAJ)
Dr Guy Morissette, directeur des services professionnels (DSP)
Mme Constance Vanier, directrice de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique (DQEPE)
M. Stéphane Lance, directeur des ressources informationnelles (DRI)
Mme Judith Daout, directrice du soutien à l'autonomie des personnes âgées (DSAPA)
Mme Nicole Tanguay, directrice adjointe à la Direction des soins infirmiers (DSI) et co-gestionnaire clinico-administrative du réseau de cancérologie
M. Benoît Gauthier, adjoint au PDG
Mme Geneviève Côté, agente d'information

Secrétaire d'assemblée : M. Pascal Chaussé, conseiller-cadre à la présidence-direction générale – volet conseil d'administration

Une trentaine de personnes assistent à la rencontre

NOTE : Une séance plénière non publique a précédé la séance régulière et publique de 17 h 00 à 18 h 30. Les points suivants ont été traités :

- Intégration de l'accueil communautaire
 - Comité environnemental du C.A.
 - Agrément : mise en situation pré-visite et état des normes de la gouvernance
 - Plan d'amélioration 2017 de la gouvernance du CISSS de l'Outaouais
 - Plan de gestion des ressources informationnelles
-

Ordre du jour

- 01 VÉRIFICATION DU QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 02 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 02-1 Séance du 2016-12-15
 - 02-2 Tableau des suivis
- 03 RAPPORTS D'ACTIVITÉS
 - 03-1 Rapport du président-directeur général (remis séance tenante)
- 04 PÉRIODE DE QUESTIONS
 - 04-1 Période de questions du public
- 05 COMITÉ DE VÉRIFICATION
 - 05-1 Mot du président – séance du 2017-01-17
 - 05-2 Procès-verbal de la rencontre du 2016-12-06



No de résolution
ou annotation

- 05-3 Situation financière à la période 9
- 05-4 Plan triennaux – Plan de conservation de l'équipement et du mobilier
- 05-5 Plan de gestion des ressources informationnelles
- 06 AFFAIRES MÉDICALES
 - 06-1 Statuts et privilèges
 - 06-2 Plan d'action en cancérologie
 - 06-3 Élections au Département régional de médecine (DRMG)
 - 06-4 Rapport d'activités sur la Commission sur les soins de fin de vie – bilan semi-annuel
 - 06-5 Politique de déclaration obligatoire d'un décès au coroner
- 07 PRÉSENTATION
 - 07-1 Gestion intégrée des risques - DQEPE
- 08 AFFAIRES COURANTES
 - 08-1 Privilèges de recherche
- 09 COMITÉ DE GOUVERNANCE ET DE L'ÉTHIQUE
 - 09-1 Mot de la présidence – séance du 2017-01-09
 - 09-2 Procès-verbal de la rencontre du 2016-11-09
 - 09-3 Plan d'amélioration 2017 de la gouvernance du CISSS de l'Outaouais
 - 09-4 Questionnaire d'autoévaluation des comités du conseil d'administration
- 10 CORRESPONDANCE
 - 10-1 Lettre de remerciement d'un usager 2017-01-04
- 11 DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE : 9 mars 2017
- 12 LEVÉE DE LA SÉANCE

01 VÉRIFICATION DU QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente constate le quorum et ouvre la séance à 18 h 35.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU l'ajout du point «10.2 Journées de la persévérance scolaire »;

ATTENDU l'ajout du point « 10.3 Réponse à l'APTS – Santé et sécurité au travail »;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que modifié.

02 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

02-1 Séance du 2016-12-15

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance régulière du 15 décembre 2016 tel que déposé.

02-2 Tableau des suivis

No	Sujet	Suivi
04-4	Politique de gestion budgétaire	La politique a été diffusée à l'interne.
06-2	Nomination de médecins examineurs substitués	La rédaction des contrats est en préparation pour les nouveaux médecins nommés. Le médecin examineur en chef fera une formation pour les substitués.
06-3	Règlement déterminant les modalités d'élection ou de nomination et la composition du	Le règlement de même que la résolution ont été acheminés au DRMG.



No de résolution
ou annotation

No	Sujet	Suivi
	comité de direction du Département régional de médecine générale (DRMG)	
07-2	Plan d'action régional de santé publique	Un plan de communication a été préparé afin de faire un lancement public vers la fin février 2017. La résolution de félicitations a été acheminée à l'équipe de santé publique et une mention a été faite dans l'Info-CA.
09-3	Nominations intérimaires Optilab	Les résolutions ont été acheminées aux directions concernées qui ont fait les suivis nécessaires.

03 RAPPORTS D'ACTIVITÉS

03-1 Rapport du président-directeur général, M. Jean Hébert

Le PDG dépose son rapport des activités pour la période 16 décembre 2016 au 26 janvier 2017:

Activité	Description
19 décembre 2016	Comité de gestion du réseau (CGR) : <ul style="list-style-type: none"> - Bilan de mi-année des ententes de gestion - Présentation des projets de loi 123 et 130 - Démarche du projet offre alimentaire CHSLD régions Québec et Chaudière-Appalaches - Offres de services Agrément Canada et Conseil québécois d'agrément (CQA) - Informatisation du réseau - Institut national d'excellence en santé et services sociaux (INESSS) Pertinence clinique – Services sociaux
19 décembre 2016	Rencontre avec les représentants syndicaux <ul style="list-style-type: none"> - Suivis du CA - Comités de relations de travail - Comités de santé et sécurité
OPTILAB	<ul style="list-style-type: none"> - Statutaires avec le MSSS - Rencontre le 25 janvier du comité de direction du projet avec le PDG <ul style="list-style-type: none"> o Planification et réalisation du projet
Décembre – Janvier	Rencontres préparatoires à la visite d'agrément
23 décembre au 8 janvier	Congé du PDG – Remplacement par PDGA et DGA
9 janvier	Comité de gouvernance et éthique – élargi – Évaluation et plan d'action
11 janvier	Table des chefs
17 janvier	Comité de direction
18 janvier	Rencontre du personnel cadre : <ul style="list-style-type: none"> - Test d'un modèle de conférence téléphonique et internet - 6 priorités du MSSS - Priorités du CISSS de l'Outaouais en 2017-2018 : <ul style="list-style-type: none"> o Développement et gestion des niveaux de soins alternatifs (NSA) o Gestion de la présence au travail o Gouvernance clinique - Visite d'agrément
20 janvier	CMDP
23 janvier	Comité de gestion du réseau (CGR) : <ul style="list-style-type: none"> - Bilan synthèse Forum en sécurité civile - Réduction du recours aux antipsychotiques en soins longue durée (Estrie-Mauricie) - Dépôt projet d'entente de gestion et d'imputabilité générique 2017-2018 - Suivi offre de services Agrément Canada et CQA - Projet de loi 15 visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité



No de résolution
ou annotation

Activité	Description
	<ul style="list-style-type: none"> - Plan d'action sur le trouble du spectre de l'autisme 2017-2022 à être annoncé - Frais accessoires - Gestion des lits NSA et désengorgement des urgences - Projet de loi 130 et gouvernance médicale - Contrat minimal de services – secteur pré hospitalier d'urgence - Informatisation du réseau
24 janvier	<ul style="list-style-type: none"> - Département régional de médecine générale (DRMG) - Ajout de 2 médecins
25 janvier	Exécutif du CECII
25 janvier	Rencontre de représentants FIQ – Gatineau sur la situation des urgences
26 janvier	Un point de presse a été organisé pour présenter les actions visant à régler la problématique d'engorgement des lits de courte durée par les NSA. Le plan vise à déplacer dans les deux prochaines semaines 45 des 178 patients NSA qui occupent des lits de courte durée.

04 PÉRIODE DE QUESTIONS

Plusieurs représentants du public demandent la parole :

- Mme Josey Bouchard, de l'organisme Pontiac Voice dépose trois questions écrites relativement aux frais de stationnement de l'hôpital de Shawville.
- M. Benjamin Woodman, de l'organisme Pontiac Voice dépose deux questions écrites relativement aux frais de stationnement de l'hôpital de Shawville.
- Mme Jennifer Kingsbury-Larose, de l'organisme Pontiac Voice dépose deux questions écrites relativement aux frais de stationnement de l'hôpital de Shawville.
- Mme Joan Belsher, de l'organisme Pontiac Voice dépose une question écrite relativement aux frais de stationnement de l'hôpital de Shawville.
- M. Joseph Geremian, de l'organisme Pontiac Voice dépose deux questions écrites relativement aux frais de stationnement de l'hôpital de Shawville.
- M. Richard Romain, représentant du syndicat STT CSSS du Pontiac dépose une question écrite relativement aux frais de stationnement de l'hôpital de Shawville.
- M. Steve Paul, vice-président de la Fédération Interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) du CSSS de Gatineau demande si le C.A. est au courant des lenteurs dans le traitement des relations de travail syndicats-employeur. Il dépose une question écrite au conseil d'administration.
- M. Guy Laurain de la FIQ demande quels sont les frais d'administration de la Fondation du CSSS Pontiac et questionne l'utilisation des revenus tirés des frais de stationnement.
- Mme Andrée Poirier de l'APTS demande un suivi à une question posée à la séance du mois de novembre.

Le PDG informe Mme Poirier que la réponse sera acheminée dans les deux prochaines semaines.



No de résolution
ou annotation

La présidente mentionne qu'une réponse écrite sera acheminée aux citoyens qui ont déposé des questions écrites.

05 COMITÉ DE VÉRIFICATION

05-1 Mot du président

Mme Julie Pépin, vice-présidente du comité fait le point sur certains éléments abordés lors de la rencontre du 17 janvier 2017 :

- Plans triennaux de conservation de l'équipement et du mobilier : le comité a analysé en détails la proposition déposée au point 05-4 et en recommande l'adoption. Il existe un écart de 3 M\$ entre l'évaluation des besoins réels de l'établissement et l'enveloppe allouée pour l'exercice 2016-2017. Le risque associé à cet écart est théorique et les choix annuels sont faits avec les équipes médicales. L'écart important de 10 M\$ en 2021 est justifié principalement par le remplacement des équipements du centre de cancérologie, lequel nécessitera un financement séparé.
- Plan de gestion des ressources informationnelles : le comité a discuté des détails entourant les plans déposés au point 05-5 et a fait part de ses commentaires à la direction concernée. Les priorités de l'établissement sont influencées directement par les orientations stratégiques du MSSS en matière de technologie (ex. : fusion des systèmes financiers, implantation du dossier clinique informatisé).
- Le comité a fait la révision de la liste des contrats octroyés supérieurs à 100 000 \$. L'ensemble des contrats respecte la politique.
- Les travaux de planification budgétaire 2017-2018 sont bien engagés avec l'ensemble des directions. Une mise à jour des données de performance financière sera présentée aux membres du comité lors de la rencontre du 28 février.
- Situation financière à la période 9: le CISSS présente un équilibre budgétaire périodique (point 05-3).
- Le comité de vérification fera le suivi des travaux en gestion intégrée des risques.

05-2 Procès-verbal de la rencontre du 2016-12-06

Dépôt du document.

05-3 Situation financière à la période 9

M. Stéphane Pleau, DRF, fait le point sur la situation financière. Le résultat financier net à la période 9 est en équilibre sur une dépense totale de 58 M\$. Le résultat cumulatif net se maintient donc à un déficit de 0,74 M\$ ou 0,15 % du budget cumulatif de 518 M\$. Au chapitre des dépenses, la tendance actuelle creuse un écart déficitaire de 3,1 M\$ au 31 mars 2017 par rapport à la projection présentée en période 8. Toutefois, la projection des revenus ramène la dépense en équilibre :

Écarts de dépenses par rapport à la projection en période 8 :



No de résolution
ou annotation

Passif provisoire en assurance salaire (réserve) demandé par le MSSS :	1,3 M\$
Non-actualisation du plan budgétaire complémentaire adopté en octobre 2016 :	0,8 M\$
Médicaments :	0,7 M\$
Lits de débordement en santé mentale :	0,3 M\$
Total :	3,1 M\$

Écarts de revenus par rapport à la projection en période 8 :

Réduction du passif provisoire (réserve) CNESST :	0,8 M\$
Revenu du programme d'accès à la chirurgie (PAC) 15-16 :	0,7 M\$
Revenu du PAC 16-17 :	1,0 M\$
Financements de primes :	0,3 M\$
Autres ajustements de financements :	0,3 M\$
Total :	3,1 M\$

La projection tient compte de l'ensemble des revenus projetés pour l'établissement et laisse très peu de marge de manœuvre pour absorber des hausses additionnelles de dépenses. Afin de gérer le risque financier, la direction doit s'assurer de maintenir les surplus accumulés dans certains programmes, juguler les écarts de dépenses en médicaments, en assurance salaire et en temps supplémentaire. Par ailleurs, des actions rapides et bien ciblées visant à tirer avantage des nouveaux financements au SAD et en hébergement aideront à l'atteinte de la cible d'équilibre au 31 mars 2017.

05-4 Plan triennaux – Plan de conservation de l'équipement et du mobilier

Le plan de conservation de l'équipement et du mobilier (PCEM) qui est subdivisé en 2 volets : équipement médical (EM) et équipement non médical et mobilier (ENMM).

Le plan de conservation de l'équipement et du mobilier (PCEM) vise à faire état auprès du conseil d'administration et du MSSS, des projets de maintien de l'équipement et du mobilier qui seront réalisés au cours du triennat.

Le PCEM permet :

- De présenter les préoccupations essentielles, les perspectives et les orientations budgétaires en matière de maintien des actifs en équipement et mobilier;
- De favoriser le remplacement urgent d'un appareil et le règlement des problématiques qui y sont associées;
- De présenter le plan triennal d'intervention concernant le maintien du parc d'équipement et de mobilier, en fonction des ressources disponibles;
- De provisionner les projets de remplacements prévus.

Équipement médical (remplacement) :

Analyse du parc d'équipement par le service de génie biomédical en fonction de plusieurs critères tels que :

- Durée de vie reconnue par le MSSS;
- Historique des interventions techniques sur l'appareil;
- Validation par le département utilisateur;
- Priorité régionale de remplacement (clinique).

Équipement non médical et mobilier (remplacement) :

Analyse du parc d'équipement non médical et mobilier par les services techniques en fonction de plusieurs critères tels que :

- Durée de vie selon le fabricant;
- Historique des interventions techniques sur l'équipement/mobilier;



No de résolution
ou annotation

- Validation par le département utilisateur;
- Impact sur les opérations et la santé/sécurité;
- Analyse de risque (sécurité, plan de contingence).

ATTENDU que le ministère de la Santé et des services sociaux (MSSS) a confirmé par écrit les enveloppes dédiées au plan de conservation de l'équipement et du mobilier en août 2016;

ATTENDU que les sommes confirmées par le MSSS pour chacun des établissements, sans tenir compte de la réserve régionale sont pour les deux enveloppes :

ÉTABLISSEMENTS	Maintien Actifs-ENM	Maintien Actifs-EM
Centre de réadaptation et de dépendances de l'Outaouais	13 473 \$	5 350 \$
Centre régional de réadaptation la RessourSe	27 939 \$	46 450 \$
CSSS Gatineau	734 663 \$	3 085 101 \$
CSSS Vallée-de-la-Gatineau	78 327 \$	323 931 \$
CSSS Papineau	117 447 \$	526 137 \$
CSSS des Collines	37 551 \$	109 392 \$
CSSS Pontiac	70 086 \$	352 678 \$
Centre jeunesse Outaouais	61 967 \$	18 051 \$
Pavillon du Parc	39 592 \$	8 571 \$
Groupe Champlain inc.	18 321 \$	32 136 \$
VIGI Santé Ltée	18 185 \$	32 136 \$
TOTAL	1 217 551 \$	4 539 933 \$

ATTENDU qu'une réserve régionale de 30 % au montant de 1 945 686 \$ est attribuée au CISSS de l'Outaouais pour l'équipement médical et 521 808 \$ pour l'équipement non médical et du mobilier;

ATTENDU qu'une enveloppe pour résorption du déficit de maintien des actifs au montant de 2 211 533 \$ est attribuée au CISSS de l'Outaouais pour l'équipement médical;

ATTENDU que les plans triennaux déposés sont saisis dans le système informatique Actifs+Réseau et qu'une liste a été déposée aux membres du comité de vérification avec un sommaire des engagements;

ATTENDU que le comité de vérification en recommande l'adoption au conseil d'administration;

ATTENDU que l'analyse des besoins a été effectuée pour l'ensemble du CISSS de l'Outaouais;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER les plans triennaux de conservation de l'équipement et du mobilier soumis pour les onze établissements 2016-2017 tels que déposés;

DE TRANSMETTRE l'information au MSSS.

05-5 Plan de gestion des ressources informationnelles

M. Stéphane Lance (DRI) explique les quatre grandes étapes du Plan de gestion des ressources informationnelles (PGRI) : la programmation annuelle en ressources informationnelles (PARI), la planification triennale des projets et des activités en ressources informationnelles (PTPARI), le bilan annuel des réalisations en



No de résolution
ou annotation

ressources informationnelles (BARRI) et l'état de santé des projets (ESP).

Les documents suivants sont déposés au conseil d'administration pour information :

- Programmation annuelle en ressources informationnelles (PARI) 2016-2017;
- Planification triennale des projets et des activités en ressources informationnelles (PTPARI) 2017-2020 incluant l'exercice financier 2016-2017;
- Présentation des démarches en cours pour l'exercice 2017-2018.

Le sujet a fait l'objet d'une présentation en profondeur au comité de vérification.

Un membre demande si le projet de dossier informatisé des patients est prévu. M. Lance indique que le projet suivra une implantation séquentielle par installation.

Un membre demande s'il est prévu d'implanter une solution de téléphonie pour l'ensemble du CISSS de l'Outaouais. M. Lance confirme que le projet est également prévu.

06 AFFAIRES MÉDICALES

06-1 Statuts et privilèges

DRE GENEVIEVE GAËTAN (15382)

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en pédiatrie au CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef de département;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 18 janvier 2017 (résolution 2017-0281);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OCTROYER à Dre Geneviève Gaëtan un statut de membre actif au sein du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais et des privilèges au département de pédiatrie à partir du 1er février 2017 pour une durée d'un an.

Installation principale

- Installations de Gatineau : Hôpital de Gatineau (Pédiatrie, pouponnière, néonatalogie, hospitalisation/admission)

DR JACQUES PICARD (90172)

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en anesthésiologie au CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef de département;



No de résolution
ou annotation

CISSSO-004-2017

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 18 janvier 2017 (résolution 2017-0282);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OCTROYER à Dr Jacques Picard un statut de membre associé au sein du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais et des privilèges au département d'anesthésiologie à partir du 7 décembre 2016 pour une durée d'un an.

Installation principale

- Installations de Vallée-De-La-Gatineau : Hôpital de Maniwaki (anesthésiologie)

DR MAXIME LABELLE (16184)

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en médecine interne au CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef de département;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 18 janvier 2017 (résolution 2017-0283);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OCTROYER à Dr Maxime Labelle un statut de membre actif au sein du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais et des privilèges au département de médecine spécialisée, service de médecine interne à partir du 1er septembre 2016 pour une durée d'un an.

Installation principale

- Installations de Gatineau : Hôpitaux de Gatineau et Hull (consultation, électrophysiologie incluant ECG-effort/repos, Holter et MAPA, hospitalisation/admission)

DRE ISABELLE BLAIS (11736)

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en médecine interne au CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU le formulaire de demande d'ajout de privilèges dûment complété par le médecin requérant;

ATTENDU la recommandation du chef de service désigné;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 18 janvier 2017 (résolution 2017-0284);

CISSSO-005-2017



CISSSO-007-2017

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AJOUTER à Dre Isabelle Blais des privilèges en psychiatrie à l'installation de Gatineau à l'Hôpital de Gatineau à partir du 24 octobre 2016 pour une durée d'un an.

Note de précision

Statut : Actif au CISSS de l'Outaouais

Département/Service : Psychiatrie

Pratique principale : Installations de Gatineau (Hôpital Pierre-Janet)

DRE ANDRÉA PERELLO (12630)

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en pédiatrie au CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU le formulaire de demande d'ajout de privilèges dûment complété par le médecin requérant;

ATTENDU la recommandation du chef de service désigné;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 18 janvier 2017 (résolution 2017-0285);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AJOUTER à Dre Andréa Perello des privilèges en pédiatrie à l'installation de Vallée-De-La-Gatineau à l'Hôpital de Maniwaki à partir du 1er décembre 2016.

Note de précision

Statut : Actif au CISSS de l'Outaouais

Département/Service : Pédiatrie

Pratique principale : Installations de Gatineau (Hôpital de Gatineau)

Pratique secondaire : Installations de Vallée-De-La-Gatineau (Hôpital de Maniwaki)

DRE STÉPHANIE FERLAND (084995)

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en radio oncologie au CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU le formulaire de demande d'ajout de privilèges dûment complété par le médecin requérant;

ATTENDU la recommandation du chef de service désigné;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 18 janvier 2017 (résolution 2017-0287);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,



IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AJOUTER à Dre Stéphanie Ferland des privilèges en radiothérapie stéréotaxique pulmonaire à l'Hôpital de Gatineau. Dre Stéphanie Ferland respecte la condition qui lui avait été demandée le 24 mai 2016 par le fondé de pouvoir, soit de fournir une attestation de son formateur prouvant qu'elle a les connaissances requises pour l'octroi de ces privilèges spécifiques.

Note de précision

Statut : Actif au CISSS de l'Outaouais

Département/Service : Radiooncologie

Pratique principale : Installations de Gatineau

DR DAVID DIDOMENICANTONIO (15582)

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan d'effectifs médicaux en gastroentérologie au CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU la décision du Président-directeur général du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais émise le 1er octobre 2015;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 18 janvier 2017 (résolution 2017-0286);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE LEVER la condition émise par le Président-directeur général du CISSS de l'Outaouais, considérant que l'obligation de Dr David Didomenicantonio d'obtenir son certificat de spécialiste en gastroentérologie est maintenant respectée et le dossier est complet.

Note de précision

Condition émise le 1er octobre 2015 (Extrait de résolution 113-2015)

DRE ISABELLE GAGNON (00063)

ATTENDU la décision du Président-directeur général du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais émise le 29 septembre 2016;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 18 janvier 2017 (résolution 2017-0288);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE LEVER la condition émise par le Président-directeur général du CISSS de l'Outaouais à l'ajout de privilèges de Dre Isabelle Gagnon considérant que nous avons reçu l'approbation du ministère de la Santé et des Services sociaux, en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux.

CISSSO-009-2017

CISSSO-010-2017



No de résolution
ou annotation

CISSSO-011-2017

Note de précision :

Statut au CISSS de l'Outaouais : Actif

Département/service : Médecine générale

Pratique principale : Installations de Gatineau — Hôpital de Gatineau, CLSC de Gatineau et UMF

DRE SARAH SUKHDEO (16487)

ATTENDU le formulaire de demande d'ajout de privilèges dûment complété par le médecin requérant;

ATTENDU la recommandation du chef de service désigné;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 18 janvier 2017 (résolution 2017-0289);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OCTROYER le statut de membre actif au sein du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais à Dre Sarah Sukhdeo et des privilèges au département de médecine générale à partir du 22 août 2016 pour une durée d'un an aux installations suivantes :

Note de précision

Statut : Actif au CISSS de l'Outaouais

Installation principale : Installations du Pontiac : Hôpital de Shawville, CHSLD Pontiac, CLSC de Mansfield et CLSC Pontefract (Urgence, hébergement et prise en charge, soins médicaux généraux, externe clientèle gériatrique, soins généraux, santé mentale, gériatrie, soins palliatifs, soins de longue durée, hospitalisation/admission et garde en agression sexuelle (Shawville)

DR LOUIS GOURIOU (865443)

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 18 janvier 2017 (résolution 2017-0290);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCORDER la correction à la résolution CISSSO-233-2016 et d'ajouter l'installation Hôpital Pierre-Janet au renouvellement des privilèges de Dr Louis Gouriou au sein du département de psychiatrie pour une durée de trois ans à partir du 30 juin 2016 conditionnellement au respect des règlements du CMDP et du département de psychiatrie.

Statut : Actif au CISSS de l'Outaouais

Installation principale : Installations de Papineau - Hôpital de Papineau (psychiatrie)

Installation secondaire : Installations de Gatineau - Hôpital de Gatineau et Hôpital Pierre-Janet (psychiatrie)

DRE GENEVIÈVE BERNARD (09090)

ATTENDU le formulaire de démission dûment complété et signé par la démissionnaire et le chef de service désigné.

CISSSO-012-2017



No de résolution
ou annotation

CISSSO-013-2017

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 18 janvier 2017 (résolution 2017-0292);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la démission de Dre Geneviève Bernard à partir du 18 novembre 2016 et de recommander à l'exécutif de s'assurer de la complétion des dossiers incomplets s'il y a lieu.

Ce médecin n'a pas de dossiers incomplets.

DR JIN QIAN (16594)

ATTENDU le formulaire de démission dûment complété et signé par le démissionnaire et le chef de service désigné.

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 18 janvier 2017 (résolution 2017-0293);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la démission de Dr Jin Qian à partir du 21 novembre 2016 et de recommander à l'exécutif de s'assurer de la complétion des dossiers incomplets s'il y a lieu.

Ce médecin n'a pas de dossiers incomplets.

DR PIERRE SAINT-GEORGES (92359)

ATTENDU le formulaire de démission dûment complété et signé par le démissionnaire et le chef de service désigné en date du 17 novembre 2016;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 18 janvier 2017 (résolution 2017-0294);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la démission de Dr Pierre Saint-Georges à partir du 14 février 2017 et de recommander à l'exécutif de s'assurer de la complétion des dossiers incomplets s'il y a lieu.

Ce médecin n'a pas de dossiers incomplets.

DR ALEXANDRE SALLOUM (97401)

ATTENDU le formulaire de démission dûment complété et signé par le démissionnaire et le chef de service désigné;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 18 janvier 2017 (résolution 2017-0295);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

CISSSO-014-2017

CISSSO-015-2017



CISSSO-017-2017

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la démission de Dr Alexandre Salloum à partir du 1er mai 2017 et de recommander à l'exécutif de s'assurer de la complétion des dossiers incomplets s'il y a lieu.

Ce médecin n'a pas de dossiers incomplets.

DRE CÉLINE MARCHAND (84016)

ATTENDU le formulaire de démission dûment complété et signé par la démissionnaire et le chef de service désigné.

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 18 janvier 2017 (résolution 2017-0296);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la démission de Dre Céline Marchand à partir du 19 décembre 2017 et de recommander à l'exécutif de s'assurer de la complétion des dossiers incomplets s'il y a lieu.

Ce médecin n'a pas de dossiers incomplets.

Un membre demande quels seront les impacts du projet de Loi 130 sur le conseil d'administration. Dr Morissette explique que les changements seront nombreux, entre autres que le CMDP aura moins de pouvoir pour l'évaluation des médecins. Celui-ci propose de faire une présentation lors d'une prochaine séance plénière.

06-2 Plan d'action en oncologie

Dr Guy Morissette (DSP) et Mme Nicole Tanguay, directrice adjointe DSI et co-gestionnaire clinico-administrative du réseau de oncologie présentent le réseau de oncologie en Outaouais.

Les priorités pour l'année 2015-2016 du plan d'action étaient la mise en place de la gouverne, du programme de oncologie et du plan d'action, la trajectoire cancer du poumon, la mise en place des comités diagnostiques et traitement des cancers (CDTC) de même que la mise à niveau des unités d'endoscopie.

Sont aussi présentés les rôles et responsabilités du directeur du programme (Dr Guy Morissette), de la directrice des soins infirmiers (Mme Gail Ryan), des co-gestionnaires médical (Dr Khalid Azzouzi) et clinico-administratif (Mme Nicole Tanguay) en oncologie.

Le patient-partenaire prend une place prépondérante dans le plan d'action, et ses rôles et responsabilités sont les suivants :

- Représenter la « perspective patient » dans les échanges et les prises de décision des comités de coordination et de gestion;
- Contribuer à la sensibilisation au partenariat patient au sein de l'organisation;
- Participer activement aux réflexions et aux travaux.

La gouverne du réseau de oncologie de l'Outaouais comprend un comité de coordination, un comité de gestion, des comités de



No de résolution
ou annotation

CISSSO-018-2017

concertation et des comités de diagnostic et de traitement des cancers (CDTC).

Les membres du conseil d'administration échangent avec Dr Morissette sur l'incidence des divers cancers, et sur la situation en Outaouais.

06-3 Élections au Département régional de médecine générale (DRMG)

Les membres du Comité de direction du DRMG, sauf le président-directeur général du CISSS de l'Outaouais ou le médecin qu'il désigne à cette fin, ont un mandat de trois ans, renouvelable. Le mandat des membres actuels prenait fin le 12 novembre 2016. Pour démarrer le processus électoral, le conseil d'administration doit adopter un calendrier d'élection et nommer un président d'élection. Dr Guy Morissette (DSP) dépose un projet de calendrier d'élection et recommande la nomination de M. Benoît Gauthier, adjoint au PDG, à titre de président d'élection.

ATTENDU que le mandat des membres du comité directeur du Département régional de médecine générale prenait fin le 12 novembre 2016;

ATTENDU les éléments de contexte identifiés dans l'état de situation présenté au conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU la résolution CISSO-280-2016 adoptée par le conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais le 15 décembre 2016 entérinant le Règlement déterminant les modalités d'élection ou de nomination et la composition du Comité de direction du Département régional de médecine générale de l'Outaouais;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le calendrier d'élection tel que proposé et de nommer monsieur Benoît Gauthier président d'élection pour le comité directeur du Département régional de médecine générale de l'Outaouais.

06-4 Rapport d'activités sur la Commission sur les soins de fin de vie – bilan semi-annuel

Dr Guy Morissette, DSP, dépose et commente le rapport d'activités sur les soins de fin de vie couvrant la période du 10 juin 2016 au 9 décembre 2016.

- Sédation palliative continue
 - Nombre de sédations palliatives continues administrées : 20
- Aide médicale à mourir
 - Nombre de demandes d'aide médicale à mourir formulées : 10
 - Nombre d'aides médicales à mourir administrées : 6
 - Nombre d'aides médicales à mourir non-administrées : 4

En regard de la différence entre le nombre de demandes et le nombre d'administrations d'aides médicales à mourir, un membre du conseil d'administration questionne le délai d'attente. Dr



No de résolution
ou annotation

Morissette rappelle que la loi a changé en juin pour limiter à 10 jours les délais entre la demande et l'administration du soin.

Une membre constate l'accroissement des soins palliatifs à domicile en comparaison avec les soins en milieu hospitalier. Le PDG rappelle qu'il s'agit d'une orientation ministérielle provinciale.

Une membre demande si les médicaments réservés aux patients en soins palliatifs sont récupérés lors du décès, dans une optique de prévention du suicide. Dr Morissette explique qu'il n'y a pas de processus formel mais que le personnel en soutien à domicile a cette préoccupation.

Une membre souligne les difficultés que doivent vivre les aidants naturels en situation de soins palliatifs. Dr Morissette comprend cette difficulté et souligne l'importance d'accompagner ces aidants naturels.

06-5 Politique de déclaration obligatoire d'un décès au coroner

Dr Guy Morissette (DSP) dépose un projet de politique de déclaration d'un décès au coroner, faisant suite à une recommandation du comité de vigilance et de la qualité. Les objectifs du document sont :

- Identifier les décès qui doivent faire l'objet d'un avis obligatoire au coroner;
- Informer les médecins, le personnel infirmier et les professionnels du CISSS de l'Outaouais concernés des actions à entreprendre pour déclarer obligatoirement un décès au coroner.

ATTENDU que la politique de déclaration obligatoire d'un décès au coroner du CISSS de l'Outaouais est conforme aux dispositions de la « Loi sur les services de santé et les services sociaux » (RLRQ, c. S-4.2) et sur la « Loi sur la recherche des causes et des circonstances des décès » (RLRQ, c. R-0.2);

ATTENDU que les responsabilités dévolues au CISSS de l'Outaouais par ces lois sont d'aviser immédiatement un coroner ou un agent de la paix lorsqu'un décès est survenu par suite de négligence ou dans des circonstances obscures ou violentes, dans certaines situations spécifiques ou que l'identité de la personne est inconnue;

ATTENDU que les responsabilités dévolues au CISSS de l'Outaouais par ces lois sont de prendre toutes les mesures pour faire en sorte qu'un examen, une autopsie ou une expertise exigé en vertu de la « Loi sur la recherche des causes et des circonstances des décès » (RLRQ, c. R-0.2) soient effectués;

ATTENDU que cette politique et les procédures associées sont conformes à la mission, à la vision et aux valeurs du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation en ce sens du comité de vigilance et de la qualité;

ATTENDU que le document sera révisé afin d'éliminer les incorrections de langage et de numérotation;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

D'ADOPTER la politique de déclaration obligatoire d'un décès au coroner du CISSS de l'Outaouais.

07 PRÉSENTATIONS

07-1 Gestion intégrée des risques

Mme Constance Vanier (DQEPE) présente un état de situation sur la gestion intégrée des risques au CISSS de l'Outaouais. La gestion intégrée des risques contribue au respect des obligations légales et normatives des établissements. Elle permet une prise de décision appuyée sur une analyse rigoureuse des risques et une utilisation des ressources dans le meilleur intérêt de la mission de l'établissement.

Les prochaines grandes étapes du déploiement de la gestion intégrée des risques est :

- Consultations auprès de diverses instances;
- Élaboration d'une politique et d'un programme en gestion intégrée des risques;
- Adoption de la politique par le conseil d'administration.

Mme Vanier demande aux membres du conseil d'administration leurs commentaires touchant aux principes directeurs, orientations, objectifs importants, risques nécessitant une attention particulière, défis ou enjeux, dans le but de bonifier le processus en cours.

Un membre demande si une approche globale sera identifiée. Mme Vanier explique que des critères de priorisation seront déterminés afin d'identifier les projets prioritaires et que l'établissement prendra en considération les approches reconnues.

Un membre demande si les risques de développer une détresse par le personnel seront considérés. Mme Vanier indique que de tels risques sont identifiés dans la catégorie des ressources humaines.

Un membre demande des précisions sur le cadre de référence pour les établissements de santé. En outre il souligne l'importance d'intégrer la gestion des risques dans les opérations. Mme Vanier souligne que la gestion des risques sera intégrée dans l'ensemble du CISSS de sorte que l'ensemble des ressources soient mises à contribution.

Un membre souhaite que le conseil d'administration puisse suivre les risques échelonnés par niveaux stratégiques, tactiques et opérationnels.

Un membre émet le vœu que les comités du conseil d'administration soient consultés périodiquement sur les risques propres à leurs mandats respectifs.

Un membre souligne l'importance de prendre en considération les territoires et les cultures qui diffèrent beaucoup en Outaouais.

08 AFFAIRES COURANTES

08-1 Privilèges de recherche

MME MARIE-JOSÉE FLEURY



No de résolution
ou annotation

CISSSO-020-2017

ATTENDU la demande de privilèges de recherche au Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais de la part de Mme Marie-Josée Fleury, professeure au département de psychiatrie à la faculté de médecine de l'université McGill;

ATTENDU que Mme Marie-Josée Fleury détient le statut de chercheure régulière, associée ou collaboratrice au Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU l'approbation de la candidature de Mme Marie-Josée Fleury par la Direction de l'enseignement et relations universitaires et recherche (DERUR) du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation de l'octroi de privilèges de recherche par le Conseil scientifique du Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OCTROYER des privilèges de recherche à Mme Marie-Josée Fleury en tant que chercheure régulière dans l'axe de recherche psychosociale, santé mentale et DI-TSA-DP au Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais, pour une période de trois ans.

MME CAROLINE CYR

ATTENDU la demande de privilèges de recherche au Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais de la part de Mme Caroline Cyr, professeure en obésité, habitude de vie et santé mentale à l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU que Mme Caroline Cyr détient le statut de chercheure régulière, associée ou collaboratrice au Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU l'approbation de la candidature de Mme Caroline Cyr par la Direction de l'enseignement et relations universitaires et recherche (DERUR) du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation de l'octroi de privilèges de recherche par le Conseil scientifique du Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OCTROYER des privilèges de recherche à Mme Caroline Cyr en tant que chercheure régulière dans l'axe de recherche première ligne au Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais, pour une période de trois ans.

M. DRISSA SIA, Ph. D.

ATTENDU la demande de privilèges de recherche au Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais de la part de M. Drissa Sia Ph. D., professeur en santé publique au département des sciences infirmières à l'Université du Québec en Outaouais;

CISSSO-021-2017



No de résolution
ou annotation

CISSSO-022-2017

ATTENDU que M. Drissa Sia détient le statut de chercheur régulier, associé ou collaborateur au Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU l'approbation de la candidature de M. Drissa Sia par la Direction de l'enseignement et relations universitaires et recherche (DERUR) du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation de l'octroi de privilèges de recherche par le Conseil scientifique du Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OCTROYER des privilèges de recherche à M. Drissa Sia Ph. D. en tant que chercheur régulier dans l'axe de recherche première ligne au Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais, pour une période de trois ans.

M. ÉRIC TCHOUAKET NGUEMELEU

ATTENDU la demande de privilèges de recherche au Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais de la part de M. Éric Tchouaket Nguemeleu, professeur agrégé en santé publique au département des sciences infirmières à l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU que M. Éric Tchouaket Nguemeleu détient le statut de chercheur régulier, associé ou collaborateur au Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU l'approbation de la candidature de M. Éric Tchouaket Nguemeleu par la Direction de l'enseignement et relations universitaires et recherche (DERUR) du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation de l'octroi de privilèges de recherche par le Conseil scientifique du Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OCTROYER des privilèges de recherche à M. Éric Tchouaket Nguemeleu en tant que chercheur régulier dans l'axe de recherche première ligne au Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais, pour une période de trois ans.

MME ISABELLE ST-PIERRE

ATTENDU la demande de privilèges de recherche au Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais de la part de Mme Isabelle St-Pierre, infirmière en santé au travail au département des sciences infirmières à l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU que Mme Isabelle St-Pierre détient le statut de chercheure régulière, associée ou collaboratrice au Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais;

CISSSO-023-2017



No de résolution
ou annotation

CISSSO-024-2017

ATTENDU l'approbation de la candidature de Mme Isabelle St-Pierre par la Direction de l'enseignement et relations universitaires et recherche (DERUR) du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation de l'octroi de privilèges de recherche par le Conseil scientifique du Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OCTROYER des privilèges de recherche à Mme Isabelle St-Pierre en tant que chercheure régulière dans l'axe de recherche psychosociale, santé mentale et DI-TSA-DP au Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais, pour une période de trois ans.

MME ANNIE DEVAULT, PH.D.

ATTENDU la demande de privilèges de recherche au Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais de la part de Mme Annie Devault, professeure au département de travail social à l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU que Mme Annie Devault détient le statut de chercheure régulière, associée ou collaboratrice au Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU l'approbation de la candidature de Mme Annie Devault par la Direction de l'enseignement et relations universitaires et recherche (DERUR) du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation de l'octroi de privilèges de recherche par le Conseil scientifique du Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OCTROYER des privilèges de recherche à Mme Annie Devault en tant que chercheure régulière dans l'axe de recherche psychosociale, santé mentale et DI-TSA-DP au Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais, pour une période de trois ans.

MME CHRISTINE MOREL, PH.D. (06811-93)

ATTENDU la demande de privilèges de recherche au Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais de la part de Mme Christine Morel, psychologue au CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU que Mme Christine Morel détient le statut de chercheure régulière, associée ou collaboratrice au Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU l'approbation de la candidature de Mme Christine Morel par la Direction de l'enseignement et relations universitaires et recherche (DERUR) du CISSS de l'Outaouais;

CISSSO-025-2017



No de résolution
ou annotation

CISSSO-026-2017

ATTENDU la recommandation de l'octroi de privilèges de recherche par le Conseil scientifique du Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OCTROYER des privilèges de recherche à Mme Christine Morel en tant que chercheure associée dans l'axe de recherche psychosociale, santé mentale et DI-TSA-DP au Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais, pour une période de trois ans.

09 COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

09-1 Mot de la présidence

Mme Monique Séguin, secrétaire du comité fait le compte-rendu de la dernière rencontre. La séance du 9 janvier 2017 était consacrée uniquement à l'analyse des deux activités d'autoévaluation du conseil d'administration (C.A.). En plus des membres réguliers du comité, les présidents (es) des autres comités du C.A. de même que la présidente du C.A. ont pris part aux travaux. Afin de présenter ce soir un plan d'action bien ficelé, le comité a ajourné sa séance au vendredi 13 janvier 2017.

- On souligne l'excellente participation de tous, ce qui a permis de réaliser le mandat dans un objectif d'amélioration de la qualité et une ambiance constructive.
- Parmi les grandes conclusions de l'analyse, les membres du comité ont souligné les points suivant :
 - Les membres jugent les résultats des deux exercices très positifs, particulièrement lorsqu'on considère que le C.A. en est à sa première année.
 - On souligne la volonté des membres de contribuer davantage aux travaux du conseil d'administration.
 - On dénote une volonté de mettre davantage à profit l'expertise des membres du conseil d'administration.
 - La capacité de décider du C.A. semble être un enjeu.
 - On souhaite améliorer l'organisation des séances pour accroître l'efficacité des travaux.
- Le comité a fixé cinq grands objectifs d'amélioration de la qualité qui figurent au plan d'action déposé. Voici quelques mesures qui permettront de répondre aux objectifs d'amélioration :
 1. Implanter un outil informatique qui permettrait d'indiquer les questions des membres du C.A. aux porteurs du dossier;
 2. Planifier les journées de formation;
 3. Modification aux séances plénières : l'horaire (début et fin); la présentation du contenu lors des séances plénières; proposer des choix de sujets à discuter; et avoir une présentation préalable des dossiers à venir et permettre aux membres du C.A. de partager leurs préoccupations avant que la version finale soit déposée.
 4. Favoriser la convivialité entre les membres du C.A. et ceux-ci se connaissent mieux.



No de résolution
ou annotation

- Le comité recommande d'adopter et de mettre en application le plan d'amélioration de la gouvernance du C.A. du CISSS de l'Outaouais tel que déposé.
- Concernant les comités du C.A. le comité de gouvernance et d'éthique propose de réaliser un outil uniformisé qui sera utilisé pour la prochaine session d'autoévaluation à l'automne 2017, en même temps que l'activité d'autoévaluation du conseil d'administration. Les présidents (es) des différents comités, seront consultés afin d'adapter une section touchant à leurs mandats spécifiques.
- Le comité a également convenu d'un plan de travail pour la prochaine année.

09-2 Procès-verbal de la rencontre du 2016-11-09

Dépôt du document.

09-3 Plan d'amélioration 2017 de la gouvernance du CISSS de l'Outaouais

Le comité de gouvernance et d'éthique dépose un plan d'amélioration de la gouvernance du CISSS de l'Outaouais.

ATTENDU l'article 22 du Règlement sur la régie interne du conseil d'administration (C.A.) du CISSS de l'Outaouais (R-001) qui stipule que le comité de gouvernance et d'éthique doit procéder à l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration;

ATTENDU que selon les normes d'agrément en matière de gouvernance le C.A. doit revoir régulièrement son rendement global et celui de chacun de ses membres;

ATTENDU la résolution CISSS0-247-2016 prise par le C.A. du CISSS de l'Outaouais le 27 octobre 2016 mandatant le comité de gouvernance et d'éthique de procéder à une analyse approfondie des résultats des deux activités d'autoévaluation et de produire un plan d'action à la lumière de cette analyse, visant l'amélioration de la qualité dans la gouvernance du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation en ce sens du comité de gouvernance et d'éthique du 13 janvier 2017;

ATTENDU l'ajout suivant au plan d'amélioration de la gouvernance du C.A. du CISSS de l'Outaouais :

- que le point « Dossier de presse » sera ajouté à l'ordre du jour des séances plénières précédant les séances régulières;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER et de mettre en application le plan d'amélioration de la gouvernance du C.A. du CISSS de l'Outaouais.

09-4 Questionnaire d'autoévaluation des comités du conseil d'administration



No de résolution
ou annotation

CISSSO-028-2017

ATTENDU l'article du Règlement sur la régie interne du conseil d'administration (C.A.) du CISSS de l'Outaouais (R-001) qui stipule que le comité de gouvernance et d'éthique doit procéder à l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration;

ATTENDU que selon les normes d'agrément en matière de gouvernance le C.A. doit revoir régulièrement son rendement global, incluant le rendement de ses comités, et celui de chacun de ses membres;

ATTENDU que le comité de gouvernance et d'éthique s'engage à produire un questionnaire informatique uniformisé pour tous les comités;

ATTENDU que le questionnaire comprendra aussi une section touchant aux mandats spécifiques de chaque comité;

ATTENDU que les présidents (es) de chaque comité seront consultés;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE MANDATER le comité de gouvernance et d'éthique de produire un questionnaire d'autoévaluation uniformisé pour chacun de ses comités, contenant une section spécifique au mandat des dits comités, qui sera utilisé lors à partir de la session d'autoévaluation à l'automne 2017.

10 CORRESPONDANCE

10-1 Lettre de remerciement d'un usager 2017-01-04

Dépôt de la lettre de remerciement d'un usager datée du 4 janvier 2017 et la réponse du PDG.

10-2 Journées de la persévérance scolaire

Les Journées de la persévérance scolaire (JPS) auront lieu du 13 au 17 février 2017, sous le thème « Soyez un superhéros, la persévérance scolaire c'est l'affaire de tous! ». Ces journées ont pour but d'encourager la persévérance scolaire de nos jeunes et de rappeler à tous ceux qui les entourent que la réussite éducative et la persévérance scolaire sont l'affaire de tous. Les JPS sont une initiative de la Table éducation Outaouais (TÉO) auquel le CISSS de l'Outaouais est membre actif.

ATTENDU que le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de vingt ans est de 67,9 % dans l'Outaouais; l'un des plus faible au Québec;

ATTENDU que le décrochage est un phénomène complexe qui nécessite l'apport de tous les acteurs de la communauté pour le prévenir;

ATTENDU que les conséquences du décrochage scolaire sont lourdes sur les individus. Un décrocheur :

- Gagne 15 000 \$ de moins, annuellement, qu'un diplômé, soit environ 439 000 \$ durant toute la durée de sa vie active;
- Vit sept ans de moins qu'un diplômé;
- A deux fois plus de chances de recourir au chômage;
- Court 1,7 fois plus de risques de faire partie de la population carcérale;



No de résolution
ou annotation

- Court 1,7 fois plus de risques de connaître des épisodes de dépression.

ATTENDU que les répercussions du décrochage se font sentir dans notre société sur :

- La participation à la vie citoyenne (voter, faire du bénévolat, donner du sang);
- Les taxes et impôts perçus en moins;
- Les coûts en matière de santé et de sécurité publique (un décrocheur a davantage de risques de rencontrer des problèmes de santé et de vivre des démêlés avec la justice qu'un diplômé).

ATTENDU qu'il en coûte moins cher d'agir en prévention; entre 10 000 \$ et 20 000 \$ par décrocheur potentiel plutôt que 120 000 \$ par décrocheur;

ATTENDU que le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie de l'Outaouais et ses territoires;

ATTENDU les avantages d'investir en persévérance scolaire car cela permet de faire :

- Un frein à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée;
- Des recettes gouvernementales plus importantes provenant des taxes et impôts perçus, ce qui se traduit en services plus adéquats pour tous;
- Des citoyens et citoyennes plus engagés.

ATTENDU que le décrochage scolaire est un problème intimement lié à la pauvreté et à celui de la pénurie de relève et de main-d'œuvre qualifiée;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE DÉCLARER la troisième semaine de février comme étant celle des Journées de la persévérance scolaire (JPS) et de s'inscrire comme partenaire;

D'APPUYER la Table éducation Outaouais (TÉO) et son Comité d'amélioration de la persévérance scolaire (CAPS) mobilisés autour de la lutte au décrochage afin de faire de l'Outaouais une région persévérante qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés;

DE DÉCLARER la persévérance scolaire et la réussite éducative comme une priorité pour le CISSS de l'Outaouais et le développement de la région et ses territoires.

Un membre souligne que les communautés Anishinabeg ne sont pas présentes à la Table éducation Outaouais, comme dans beaucoup d'autres organismes de consultation. Il souligne les besoins importants en termes de persévérance scolaire, de prévention de la pauvreté, etc.

10-3 Lettre Réponse à l'APTS – Santé et sécurité au travail

Dépôt de la lettre-réponse du PDG suivant une question de la représentante de l'APTS concernant la santé et la sécurité au travail.

11 DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

- Séance régulière : 9 mars 2017.



No de résolution
ou annotation

12 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la séance à 21 h 10.

Lucie Lalonde
Présidente

Jean Hébert
Secrétaire

Adopté par le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais le 9 mars 2017, résolution CISSSO-030-2017.